

Maisons-Alfort, le 26/08/2025

Conclusions de l'évaluation*
relatives à une demande de changement majeur de l'autorisation
de mise à disposition sur le marché
pour la famille de produits biocides SANYTOL LACTIC NA-APP
à base d'acide L-(+)-lactique,
de la société GRUPO AC MARCA S.L

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise à disposition sur le marché des produits biocides.

Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.

Le présent document ne constitue pas une décision.

PRESENTATION DE LA DEMANDE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande de changement majeur pour la famille de produits biocides SANYTOL LACTIC NA-APP de la société GRUPO AC MARCA S.L.

Les produits biocides de la famille SANYTOL LACTIC NA-APP, à base de 0,90 à 1,68 % d'acide lactique¹, sont des types de produit 2² et 4³ destinés à lutter contre les bactéries, levures et virus enveloppés. La famille de produits biocides, divisée en 3 Méta-RCPs, se présente sous forme de liquides prêts à l'emploi ou de lingettes imprégnées destinés à la désinfection des surfaces et textiles par des utilisateurs non-professionnels.

La demande de changement majeur pour la famille de produits SANYTOL LACTIC NA-APP concerne l'ajout du TP4 dans le Méta-RCP 1, l'ajout de l'usage de désinfection des surfaces dures dans le Méta-RCP 1, l'ajout de nouvelles substances non-actives, l'ajout d'un nouveau dispositif de mesure, l'augmentation de la durée de conservation pour les Méta-RCP 1,2 et 3, la modification de la taille des emballages, un changement de classification pour le Méta-RCP 1, l'ajout de 4 méta-RCP (4, 5, 6 et 7), l'ajout de noms commerciaux, l'ajout et la modification de deux sites de fabrication de la famille de produits.

DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du dossier déposé pour ce produit, conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012⁴.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

* Ces conclusions annulent et remplacent les conclusions émises le 14 janvier 2025. Le RCP en annexe a été modifié au regard des commentaires du pétitionnaire lors de la consultation du projet de décision. La composition des produits du META RCP 1 a été corrigée, un conseil de prudence a été remplacé par une instruction d'utilisation pour les produits du META RCP 1 et la classification des produits du META RCP 6 a été modifiée.

¹ Règlement d'exécution (UE) 2017/2002 de la commission du 8 novembre 2017 approuvant l'acide L-(+)-lactique en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides des types 2, 3 et 4.

² TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

³ TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

⁴ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION

La demande de changement majeur de la famille de produits SANYTOL LACTIC NA-APP a été évaluée par la DEPR. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'évaluation consolidé de la famille de produits soumis à commentaires auprès des Etats membres concernés avant finalisation et validation par la DEPR.

Les conclusions de l'évaluation présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR. Les travaux d'évaluation sont présentés de façon exhaustive dans le rapport d'évaluation de la famille de produits. Le résumé des caractéristiques des produits (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

Après consultations du comité d'experts spécialisé "substances et produits biocides", réuni le 30 mai 2024 et de l'ensemble des Etats membres concernés par la demande, la DEPR émet les conclusions suivantes.

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

RESISTANCE / RISQUE VIA L'ALIMENTATION

La résistance et le risque via l'alimentation, liés à l'utilisation des produits de la famille pour les usages revendiqués dans le cadre de cette demande de changement majeur, ont déjà été évalués précédemment. Pour les autres sections, l'évaluation a été revue.

PHYSICO-CHIMIE

Les éléments soumis dans le cadre de cette demande de changement majeur d'autorisation, les données post-autorisation, les changements de compositions, l'augmentation de la durée de conservation pour les Méta-RCP 1,2 et 3, la modification et l'ajout de tailles d'emballages et l'ajout de trois nouveaux Méta-RCPs de la famille de produits biocides SANYTOL LACTIC NA-APP ont été évalués.

Concernant les données post-autorisation, l'étude de stabilité long terme du Méta RCP 2, les études de point éclair et de point d'auto-inflammation du Méta RCP 2 ainsi que les études de corrosion pour les métaux pour les Méta-RCP 1 et 3 ont été soumises et sont conformes.

Les changements de compositions pour les Méta-RCP 1 et 3, les modifications des emballages, l'augmentation des durées de conservation pour les Méta-RCP 1, 2 et 3 ainsi que les nouveaux Méta-RCP 5 et 7 sont conformes.

Le nouveau Méta-RCP 4 est conforme. Cependant, en raison de l'augmentation de la teneur en substance active lors de l'étude de stockage pour le Méta RCP 4, la durée de conservation est limitée à 1 an pour ce Méta-RCP afin d'éviter la classification H315 (irritation cutanée).

Le nouveau Méta-RCP 6 est considéré conforme. Toutefois, les tests physico-chimiques de la forme diluée du produit n'ayant pas été soumis, l'usage du produit dilué est non conforme. Par ailleurs, l'étude de stabilité long terme au stockage doit être fournie en post-autorisation dans un délai de 6 mois.

Dans le cadre de cette demande de changement majeur, l'évaluation des méthodes analytiques n'ont pas été revues.

EFFICACITE

Dans le cadre de cette demande de changement majeur, les éléments soumis dans le dossier permettent de conclure que la famille de produits SANYTOL LACTIC NA-APP est efficace contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus enveloppés lorsque les produits sont appliqués dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

L'efficacité sur des souches spécifiques de bactéries et virus (Salmonelle, Listeria, H1N1, Coronavirus) pour la désinfection des textiles (Méta-RCP1) et sur des souches spécifiques de virus (H1N1, Coronavirus) pour la désinfection des surfaces dures (Méta-RCP2, Méta-RCP3) n'a pas été démontrée en l'absence d'essais de phase 2 étape 2 sur les souches revendiquées.

SUBSTANCES PREOCCUPANTES

Dans le cadre de cette demande de changement majeur, deux co-formulants : le lauryl glucoside et le D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides (20-30) contenus dans les produits de la famille ont été identifiés comme nouvelles substances préoccupantes pour la santé humaine. Ces co-formulants sont reportés dans la composition du produit dans le RCP en annexe.

Certains co-formulants seraient susceptibles de présenter une activité endocrine (PE). Cependant les informations disponibles ne permettent pas de finaliser l'évaluation du caractère PE de ces co-formulants. Cette évaluation devra être menée dans le cadre du règlement REACH 1907/2006.

RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE

Au vu des propriétés corrosives des produits du Méta-RCP 2, des propriétés irritantes des produits du Méta-RCP 3 et 6 et de la non-classification des produits des Méta-RCP 1 et 4 de la famille SANYTOL LACTIC NA-APP, l'évaluation du risque local lors de l'exposition des utilisateurs non-professionnels est conforme pour les usages concernés par la demande de changement majeur dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Au vu des propriétés corrosives des produits des Méta-RCP 5 et 7 et du type d'application revendiqué (désinfection par pulvérisation), l'évaluation du risque local lors de l'exposition des utilisateurs non professionnels est non conforme pour les usages concernés par la demande de changement majeur dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de cette demande de changement majeur, aucune nouvelle substance préoccupante n'a été identifiée. L'évaluation des risques pour l'environnement a été révisée en prenant en compte les changements majeurs. L'utilisation des produits de la famille SANYTOL LACTIC NA-APP conduisent à des risques acceptables pour tous les compartiments environnementaux. Ainsi tous les usages de cette famille de produits sont conformes pour l'environnement.

CONCLUSIONS

En résumé, la conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour la modification revendiquée dans le cadre du changement majeur de la famille de produits biocides SANYTOL LACTIC NA-APP a été partiellement démontrée.

Les conditions d'emploi sont décrites dans le projet de résumé des caractéristiques du produit présenté en annexe.

Données requises en post-autorisation

Une étude de stabilité long-terme du Méta-RCP 6 doit être fournie en post-autorisation dans un délai de 6 mois.

Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués dans le cadre du changement majeur pour une autorisation de mise à disposition sur le marché du produit SANYTOL LACTIC NA-APP :

META-RCP	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
META-RCP 1	Bactéries Levures Virus enveloppés	Prêt-à l'emploi 8 pulvérisations par m ² <u>Temps de contact</u> : 15 minutes Conditions de saleté	Application par pulvérisation sur les tissus non lavables ou difficiles à laver Non-professionnels Intérieur	Conforme
	Bactéries (souches spécifiques : <i>Listeria</i> sp., <i>Salmonella</i> sp.) Levures Champignons (souches spécifiques : <i>Microsporum canis</i> , <i>Trichosporon cutaneum</i>) Virus enveloppés (souches spécifiques : H1N1, Coronavirus)	Prêt-à l'emploi ≈ 9 pulvérisations / m ² de surfaces <u>Temps de contact</u> : Bactéries, levures, virus enveloppés : 5 min Champignons : 15 min Conditions de saleté	Application par pulvérisation, versement et essuyage sur les surfaces dures non poreuses Non-professionnels Intérieur	Conforme
META-RCP 2	Bactéries Levures Virus enveloppés	Prêt-à l'emploi 2 pressions par m ² <u>Temps de contact</u> : 15 minutes Conditions de saleté	Application sur les surfaces dures non poreuses par essuyage Non-professionnels Intérieur	Conforme
META-RCP 3	Bactéries Levures Virus enveloppés	Prêt-à l'emploi 2 lingettes par m ² <u>Temps de contact</u> : 5 min Conditions de saleté	Application sur les surfaces dures non poreuses par lingettes imprégnées Non-professionnels Intérieur	Conforme
META-RCP 4	Bactéries (souches spécifiques : <i>Listeria</i> sp., <i>Salmonella</i> sp.) Levures Champignons (souches spécifiques : <i>Microsporum canis</i> , <i>Trichosporon cutaneum</i>) Virus enveloppés (souches spécifiques : H1N1, Coronavirus)	Prêt-à l'emploi 2 lingettes/m ² (1 lingette pour les sols) <u>Temps de contact</u> : Bactéries, levures, virus enveloppés : 5 min Champignons : 15 min Conditions de saleté	Application sur les surfaces dures non poreuses par lingettes imprégnées Non-professionnels Intérieur	Conforme

META-RCP	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
META-RCP 5	Bactéries (souches spécifiques : <i>Listeria sp.</i> , <i>Salmonella sp.</i>) Levures Champignons Virus enveloppés (souches spécifiques : H1N1, Coronavirus)	Prêt-à l'emploi 9 sprays/m ² <u>Temps de contact</u> : Bactéries, levures, virus enveloppés: 5 min Champignons: 15 min Conditions de saleté	Application sur les surfaces dures non poreuses par pulvérisation et essuyage Non-professionnels Intérieur	Non-conforme : Risque pour la santé humaine
META-RCP 6	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés	Prêt-à l'emploi 41 g/m ² <u>Temps de contact</u> : Bactéries, levures, champignons, virus enveloppés : 60 min	Application par versement manuel sans action mécanique dans les cuvettes des toilettes Non-professionnels Intérieur	Conforme
		Prêt-à l'emploi 12 g/m ² <u>Temps de contact</u> : Bactéries : 5 min Levures : 20 min Champignons : 30 min Virus enveloppés : 15 min Conditions de saleté	Application par versement manuel avec action mécanique Non-professionnels Intérieur	
		Dilution : 50% v/v 6 g /m ² <u>Temps de contact</u> : Bactéries et virus enveloppés : 15 min Levures : 20 min Conditions de saleté	Application après dilution (versement sans action mécanique) Non-professionnels Intérieur	Non Conforme Absence de tests physico-chimiques sur la forme diluée
META-RCP 7	Bactéries (souches spécifiques : <i>Listeria sp.</i> , <i>Salmonella sp.</i>) Levures Champignons (souches spécifiques : <i>Microsporum canis</i> , <i>Trichosporon cutaneum</i>) Virus enveloppés (souches spécifiques : H1N1, Coronavirus)	Prêt-à l'emploi ≈ 9 pulvérisations /m ² de surface <u>Temps de contact</u> : Bactéries, levures, virus enveloppés : 5 min Champignons : 15 min Conditions de saleté	Application par pulvérisation et essuyage sur les surfaces dures non poreuses Non-professionnels Intérieur	Non conforme : Risque pour la santé humaine

Pour le directeur général, par délégation,
le directeur adjoint,
Direction de l'évaluation des produits réglementés

ANNEXE

Proposition de Résumé des caractéristiques de la famille de produits biocides issus des conclusions de l'évaluation

Les modifications apportées par la demande de changement majeur sont indiquées en italique.

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	SANYTOL LACTIC NA-APP
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de produit(s)

Types de produit	2, 4
------------------	------

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Grupo AC Marca, S.L.
	Adresse	Avda Carrilet 293-297 08907 - L'Hospitalet de Llobregat Barcelone Espagne
Numéro de demande	BC-HW080512-18	
Type de demande	Demande de changement majeur de l'autorisation nationale de mise sur le marché	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Grupo AC Marca, S.L.
Adresse du fabricant	Avda Carrilet 293-297 08907 - L'Hospitalet de Llobregat Barcelone Espagne
	Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Barcelone Espagne
	Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 8515 <i>Bigues i Riells</i> Barcelone - Espagne
	Jana Čermáka 124 28201 Příšimasy- République Tchèque
	65, rue Alexandre DUMAS CS10314, 69518 VAULX EN VELIN, Cedex - France

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46, NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkelsedijk 46, NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas

Substance active	acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Jungbunzlauer S.A. Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Jungbunzlauer S.A. Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active			0,90	1,68
1-Décanamine, N,N-diméthyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0,4575	1,77
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	483-960-7	0	1,58
D-Glucitol, 1-déoxy-1-(méthylamino)-, N-C8-10 acyl dérivatives		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	0	1,98
1-Hydroxyéthylidène-1,1-diphosphonique acide		Chelatant	2809-21-4	220-552-8	0	0,1736
D-Glucopyranose, oligomérique, C10-16alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	500-220-1	0	0,3
Lauryl glucoside		Surfactant	110615-47-9	600-975-8	0	0,3

2.2. Type de formulation

AL- Liquide prêt à l'emploi
Lingettes imprégnées

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	META RCP 1: DEO TEXTILE/MU/LH
----------------	-------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2, 4
---------------------	------

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active			0,90	0,90

2.2. Types de formulations

AL- Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux : Catégorie 1
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux
Conseils de prudence	P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des textiles

Type de produit	PT02 - Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur les humains ou les animaux <i>PT04 – Surfaces en contact avec denrées alimentaires et aliments pour animaux</i>
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, textiles non lavables ou textiles difficiles à laver
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt-à-l'emploi Dose d'application : \approx 8 pulvérisations / m ² de textiles Temps de contact : 15 minutes Conditions de saleté A utiliser à température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD (polyéthylène haute densité) de 50 mL à 5000 mL PET (Polytéraphthalate d'éthylène) -PE (polyéthylène) Doy pack/recharge de 45 mL à 2000 mL Sachet PET de 45 mL à 1000 mL

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Vaporiser uniformément le produit à 20 cm du textile à traiter.
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Laisser sécher les surfaces.
- Il n'est pas nécessaire de rincer la surface traitée.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures non poreuses

Type de produit	PT02 - Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur les humains ou les animaux PT04 – Surfaces en contact avec denrées alimentaires et aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Désinfectant sans rinçage pour surfaces dures non poreuses
Méthode(s) d'application	Pulvérisation : pulvérisation (et essuyage) Versement : versement (et essuyage)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt-à-l'emploi Pulvérisation : \approx 9 pulvérisations / m ² de surfaces Versement: utiliser une quantité suffisante de liquide pour s'assurer que les surfaces restent humides pendant le temps de contact <u>Temps de contact:</u> Bactéries, levures, virus enveloppés: 5 minutes Champignons: 15 minutes. Conditions de saleté A utiliser à température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en HDPE de 50 mL à 5000 mL PET-PE Doy pack/recharge de 45 mL à 2000 mL Sachet PET de 45 mL à 1000 mL

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.
- **Pulvérisation manuelle (et essuyage) sur surface dure :** Pulvériser et étaler le produit avec un chiffon propre et humide sur la surface avec une quantité suffisante pour assurer que la surface reste humide au moins 5 min pour une efficacité bactéricide, levuricide et virucide contre les virus enveloppés, et 15 minutes pour l'activité fongicide. Laisser sécher la surface.
- **Versement manuel (et essuyage) sur surface dure :** Verser le produit sur un chiffon propre et humide et étaler uniformément sur la surface. Utiliser une quantité suffisante de liquide pour s'assurer que la surface reste humide 5 min pour une efficacité bactéricide, levuricide et virucide contre les virus enveloppés, et 15 minutes pour l'activité fongicide. Laisser sécher la surface.
- Les produits ont été testés contre des souches spécifiques de bactéries (*Salmonella enterica* et *Listeria monocytogenes*) avec un temps de contact de 5 min, des souches spécifiques de champignons (*Microsporum canis* et *Trichosporon cutaneum*) avec un temps de contact de 15 min, et des souches spécifiques de virus (H1N1 et coronavirus) avec un temps de contact de 5 min.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Les emballages de type doy pack/recharge peuvent seulement être utilisés pour remplir les emballages originels de type bouteille.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 3 ans.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SANYTOL DESODORISANT DESINFECTANT SPÉCIAL TEXTIL PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
<i>Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active</i>					1,075

Nom commercial	SANYTOL DESODORISANT TEXTILE DESINFECTANT ODEURS ANIMAUX PLUS				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
<i>Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active</i>					1,075

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT NETTOYANT MULTI-USAGES EUCALYPTUS PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active technique	79-33-4	201-196-2	0,90
<i>Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active</i>					1,075

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT NETTOYANT EUCALYPTUS PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					1,075

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT NETTOYANT MULTI-USAGES CITRON PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					1,075

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT NETTOYANT CITRON PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					1,075

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	META RCP 2
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2, 4
----------------------------	------

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,94	0,94
1-Décanamine, N,N-diméthyl, N-oxide		Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	1,77	1,77
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Co-formulant	68515-73-1	483-960-7	1,58	1,58
D-Glucitol, 1-déoxy-1-(methylamino)-, N-C8-10 acyl derivatives1		Co-formulant	1591782-62-5	816-846-6	1,98	1,98

2.2. Types de formulations

AL- Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Lésions oculaires graves, catégorie 1 <i>Toxicité aquatique chronique - Catégorie 3</i>
Mentions de danger	H318 : Provoque de graves lésions des yeux <i>H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme</i>
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H318 : Provoque des lésions oculaires graves <i>H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme</i>
Conseils de prudence	<i>P101 : Si un avis médical est nécessaire, avoir à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit.</i> <i>P102 : Tenir hors de portée des enfants.</i> <i>P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.</i> <i>P273 : Éviter le rejet dans l'environnement</i> P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin <i>P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.</i>
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – *Désinfection de surfaces dures non poreuses*

Type de produit	PT02 - Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur les humains ou les animaux PT04 – Désinfectants pour les surfaces en contact avec les aliments pour l'homme et l'animal
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, désinfection des surfaces dures non poreuses (secteur non médical)
Méthode(s) d'application	Essuyage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt-à-l'emploi Dose d'application: 2 pressions sur un chiffon humide / une éponge humide / m ² Temps de contact: 15 minutes Conditions de saleté A utiliser à température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD (polyéthylène haute densité) de 27 mL à 2 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit sur une éponge ou un chiffon bien essoré et étaler sur la surface.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Laisser la surface traitée sécher.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation du produit.
- Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Verser lentement le produit afin d'éviter les éclaboussures.
- Une fermeture de sécurité pour enfants est requise.
- Ne pas toucher les surfaces traitées avant qu'elles ne soient totalement sèches.
- S'assurer que les enfants ne soient pas présents pendant l'application du produit et jusqu'au séchage complet des surfaces.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins ($\text{pH} > 11$), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 3 ans
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SANYTOL Nettoyant Désinfectant Concentré Eucalyptus				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,94
<i>Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active</i>					1,12
1-Décanamine, N,N-diméthyle, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	1,77
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	483-960-7	1,58
D-Glucitol, 1-deoxy-1-(méthylamino)-, N-C8-10 acyl derivatives		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	1,98

Nom commercial	SANYTOL Nettoyant Désinfectant Concentré OCEAN				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,94
<i>Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active</i>					1,12
1-Décanamine, N,N-diméthyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	1,77
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	483-960-7	1,58
D-Glucitol, 1-déoxy-1-(méthylamino)-, N-C8-10 acyl derivatives		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	1,98

Nom commercial	SANYTOL Nettoyant Désinfectant Concentré CITRON				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,94
<i>Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active</i>					1,12
1-Décanamine, N,N-diméthyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	1,77
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	483-960-7	1,58
D-Glucitol, 1-deoxy-1-(methylamino)-, N-C8-10 acyl derivatives		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	1,98

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	META RCP 3 : WIPES
-----------------------	--------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2, 4
----------------------------	------

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90	0,90
1-Décanamine, N,N-diméthyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0,46	0,46
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	483-960-7	0,36	0,396

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
D-Glucitol, 1-déoxy-1-(methylamino)-, N-C8-10 acyl derivatives		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	0,69	0,69

2.2. Types de formulations

Lingettes imprégnées

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Liquides inflammables, catégorie 3 Corrosif pour les métaux, Catégorie 1 Irritation oculaire, catégorie 2
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 : Liquide et vapeurs inflammables H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	<i>P101 : Si un avis médical est nécessaire, avoir à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit</i> <i>P102 : Tenir hors de portée des enfants</i> <i>P103 : Lire l'étiquette avant utilisation du produit</i> <i>P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.</i> <i>Ne pas fumer.</i> <i>P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</i> <i>P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation</i> <i>P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</i> <i>P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin</i> <i>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</i> <i>P403 + P235 : Stocker dans un endroit bien-ventilé. Tenir au frais.</i> <i>P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.</i>
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection de surfaces dures non poreuses - lingettes imprégnées

Type de produit	PT02 - Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur les humains ou les animaux PT04 – Désinfectants pour les surfaces en contact avec les aliments pour l'homme et l'animal
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, désinfection des surfaces dures non poreuses (secteur non médical)
Méthode(s) d'application	Lingettes imprégnées
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt-à-l'emploi Dose d'application : 2 lingettes/m ² . <i>Lingettes 200 * 150 mm en fibre de cellulose (50 g/m²) contenant 3.75 à 4.5 g de liquide</i> Temps de contact : 5 minutes Conditions de saleté A utiliser à température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Sachet multicouches (12µ PET + 70µ PE/EVOH/PE) contenant de 3 à 300 lingettes* *La taille des emballages est adapté au nombre des lingettes.

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Il n'est pas nécessaire de rincer la surface traitée.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Laisser la surface traitée sécher.
- Refermer soigneusement le paquet après ouverture.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter le contact avec les surfaces traitées jusqu'au séchage du produit.
- Eviter de toucher les yeux avec les mains après application.
- Laver les mains après application.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 3 ans.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 35°C.
- Protéger du gel.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SANYTOL désinfectant Lingettes 4 actions				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
<i>Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active</i>					1,075
1-Décanamine, N,N-diméthyle, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0,46
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	483-960-7	0,40
D-Glucitol, 1-déoxy-1-(méthylamino)-, N-C8-10 acyl derivatives		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	0,69

Nom commercial	SANYTOL désinfectant Lingettes Cuisine				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
<i>Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active</i>					1,075
1-Décanamine, N,N-diméthyl, N-oxide		Surfactant	2605-79-0	220-020-5	0,46
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Surfactant	68515-73-1	483-960-7	0,40
D-Glucitol, 1-déoxy-1-(méthylamino)-, N-C8-10 acyl derivatives		Surfactant	1591782-62-5	816-846-6	0,69

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 4

1. Information administrative sur le Meta RCP 4

1.1. Identification du Meta RCP 4

Identification	META RCP 4 : LINGETTES STD
----------------	----------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 4	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2, 4
---------------------	------

2. Composition du Meta RCP 4

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90	0,90

2.2. Types de formulations

Lingettes imprégnées

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 4

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux, catégorie 1
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosifs pour les métaux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosifs pour les métaux
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection de surfaces dures non poreuses – Lingettes imprégnées

Type de produit	PT02 - Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur les humains ou les animaux PT04 – Surfaces en contact avec denrées alimentaires et aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, désinfection de surfaces dures non poreuses (secteur non médical)
Méthode(s) d'application	Essuyage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt-à-l'emploi Désinfection des surfaces dures ; Dose d'application : 2 lingettes / m ² - Lingettes 200 * 150 mm en fibre de cellulose (50 g / m ²) contenant 3,75 à 4,5 g de liquide - Lingettes 270 * 170 mm en fibre de cellulose (50 g/m ²) contenant 5,8 g de liquide Désinfection du sol : Dose d'application : 1 lingette / m ² Lingettes 220 * 360 mm en fibre de cellulose (70 g/m ²) contenant 22,18 g de liquide Temps de contact : Bactéries, levures, virus enveloppés: 5 minutes Champignons: 15 minutes Conditions de saleté A utiliser à température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Lingettes STD: Pack multi-couches (PET + PE/EVOH/PE) contenant 3 à 300 lingettes cellulose* Lingettes de sol : Pack multi-couches (PET + PE/EVOH/PE) contenant 3 à 300 lingettes cellulose* *La taille des emballages est adaptée au nombre de lingettes.

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Il n'est pas nécessaire de rincer la surface traitée.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 4

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).
- Les produits ont été testés contre des souches spécifiques de bactéries (*Salmonella enterica* et *Listeria monocytogenes*) avec un temps de contact de 5 min, des souches spécifiques de champignons (*Microsporum canis* et *Trichosporon cutaneum*) avec un temps de contact de 15 min, et des souches spécifiques de virus (H1N1 et coronavirus) avec un temps de contact de 5 min.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Laisser la surface traitée sécher.
- Refermer soigneusement le paquet après ouverture.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 12 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non ciblés.
- Ne pas conserver à une température supérieure à 40°C.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 4

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SANYTOL LINGETTES DESINFECTANTES MULTI-USAGES EUCALYPTUS PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					1,075

Nom commercial	SANYTOL LINGETTES DESINFECTANTES SOLS EUCALYPTUS PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					1,075

Nom commercial	SANYTOL LINGETTES DESINFECTANTES MULTI-USAGES CITRON PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					1,075

Nom commercial	SANYTOL LINGETTES DESINFECTANTES SOLS CITRON PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	0,90
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					1,075

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 6

1. Information administrative sur le Meta RCP 6

1.1. Identification du Meta RCP 6

Identification	META RPC 6 : GELs WC/SALLE DE BAIN
-----------------------	------------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 6	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2
----------------------------	---

2. Composition du Meta RCP 6

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	1,68	1,68
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Co-formulant	68515-73-1	483-960-7	0	0,57
D-Glucopyranose, oligomérique, C10-16 alkyl glycosides D-		Co-formulant	110615-47-9	600-975-8	0	0,3
Lauryl glucoside		Co-formulant	68515-73-1	500-220-1	0	0,3
1-Décanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide		Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,46	0,46
1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid		Co-formulant	2809-21-4	220-552-8	0,17	0,17

2.2. Types de formulations

AL- Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 6

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux, catégorie 1 Irritation oculaire, catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P101 : Si un avis médical est nécessaire, avoir à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation. P234 : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces dures non poreuses

Type de produit	PT02 - Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur les humains ou les animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, désinfection de surfaces dures non poreuses (secteur non médical)
Méthode(s) d'application	Versement (versement et essuyage)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	➤ <u>Application prêt-à-l'emploi (par versement manuel sans action mécanique) dans les cuvettes des toilettes:</u> Dose d'application: 41 g/m ² Temps de contact :

	<p><i>Bactéries, levures, champignons, virus enveloppés: 60 min</i></p> <p>➤ <u>Application prêt-à-l'emploi (par versement manuel avec action mécanique)</u></p> <p><i>Dose d'application: 12 g/m²</i></p> <p><i>Temps de contact :</i></p> <p><i>Bactéries : 5 min</i></p> <p><i>Levures : 20 min</i></p> <p><i>Champignons : 30 min</i></p> <p><i>Virus enveloppés: 15 min</i></p> <p><i>Conditions de saleté</i></p> <p><i>A utiliser à température ambiante</i></p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<i>Non-professionnels</i>
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<i>Bouteille HDPE de 45 mL à 5000mL</i>

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Gel Salle de Bain (référence 1) :

Versement manuel avec action mécanique (prêt-à-l'emploi) : Verser le produit sur la surface et essuyer uniformément à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon humide et propre. Utiliser une quantité suffisante de liquide pour que la surface reste humide pendant le temps de contact préconisé, avant de rincer à l'eau.

Laisser sécher les surfaces.

GEL WC (référence 2 et 3) :

Versement manuel dans la cuvette des toilettes sans action mécanique (prêt-à-l'emploi) :

Appliquer suffisamment de produit uniformément pour couvrir toutes les surfaces de la cuvette, y compris sur le rebord. Laisser agir le produit pendant le temps de contact préconisé.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 6

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.)
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation du produit.
- Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Verser lentement le produit afin d'éviter les éclaboussures.
- Ne pas toucher les surfaces traitées avant qu'elles ne soient totalement sèches.
- S'assurer que les enfants ne soient pas présents pendant l'application du produit et jusqu'au séchage complet des surfaces.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 2 ans.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non ciblés

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 6

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT SALLE DE BAINS EUCALYPTUS PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	1,68
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					2
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Co-formulant	68515-73-1	483-960-7	0,57
1-Décanamine, N,N-diméthyle, N-oxide		Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,46
1-Hydroxyéthylidène-1,1-diphosphonique acid		Co-formulant	2809-21-4	220-552-8	0,17

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT SALLE DE BAINS CITRON PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	1,68
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					2
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Co-formulant	68515-73-1	483-960-7	0,57
1-Décanamine, N,N-diméthyle, N-oxide		Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,46
1-Hydroxyéthylidène-1,1-diphosphonique acid		Co-formulant	2809-21-4	220-552-8	0,17

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT WC EUCALYPTUS PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	1,68
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					2
D-Glucopyranose, oligomérique, C10-16 alkyl glycosides		Co-formulant	110615-47-9	600-975-8	0,3
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Co-formulant	68515-73-1	500-220-1	0,3
1-Décanamine, N,N-diméthyle, N-oxide		Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,46
1-Hydroxyéthyldène-1,1-diphosphonique acide		Co-formulant	2809-21-4	220-552-8	0,17

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT WC CITRON PROTECT				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	1,68
Teneur dans le produit biocide du mélange comprenant la substance active					2
D-Glucopyranose, oligomérique, C10-16 alkyl glycosides		Co-formulant	110615-47-9	600-975-8	0,3
D-pentose et D-glucose, oligomérique, C8-10-alkyl glycosides		Co-formulant	68515-73-1	500-220-1	0,3
1-Décanamine, N,N-diméthyle, N-oxide		Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,46
1-Hydroxyéthyldène-1,1-diphosphonique acide		Co-formulant	2809-21-4	220-552-8	0,17